

Enjeux de l'intégration pérenne des jeunes par le logement au sein d'un département rural et vieillissant : Le Lot

I. Les raisons de la réalisation de cette étude

Lors de la première période de confinement, les équipes de maraudes et de distribution alimentaire ont fait part de leurs inquiétudes face à l'arrivée d'un nombre important de jeunes dans les publics accompagnés.

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), les hébergements d'urgence, mise à l'abri et accueil de jour, indiquent que la part des 18-25 ans est en forte hausse ces dernières années passant de 10% en 2018 à 25% en 2020.

De nombreux plans nationaux mettent l'accent sur le public jeune, au vu des enjeux à long terme au tour de l'intégration de ce public : plan 1 jeune, 1 solution, stratégie pauvreté, ...

Par conséquent, une étude a été menée dans le Lot pour identifier des pistes d'actions partenariales en faveur du public jeune.

II. Les constats dressés par l'étude

1. Données départementales

Les FJT ont un taux d'occupation largement supérieur au national et le taux d'équipement en places de FJT est aussi largement supérieur. Ce constat questionne sur le public accueilli au sein des FJT et les alternatives proposées aux jeunes.

3 EPCI regroupent 70,73 % de la population départementale en 2016 : Grand Cahors, Grand Figeac et Cauvaldor. Le parc social et l'emploi se concentrent aussi sur ces secteurs.

Des offres d'emplois sont aussi à pourvoir en zone rurales et ne trouvent pas toujours de candidat en raison des difficultés de logement et de mobilité.

Les jeunes ont accès à tous les dispositifs de droits commun. Concernant les dispositifs d'insertion sociale ils sollicitent quasi exclusivement les CHRS et les hébergements d'urgence.

2. Données par EPCI

a) Grand Cahors

Cahors est la ville qui regroupe le plus d'offres en terme de logement dédié aux jeunes mais c'est aussi la communauté de communes qui accueillent le plus de jeunes et d'étudiants.

Les très petits studios attirent peu de candidats et sont souvent attribués dans le cadre du contingent préfectoral.

Tous les partenaires, ont identifié dans toutes les EPCI, un besoin d'offrir une solution de logement aux jeunes sans ressources et un accompagnement social spécifique aux jeunes en lien avec l'insertion professionnelle.

Les partenaires rencontrés sur ce secteur ont remonté les besoins spécifiques suivants :

- offre de logements meublés pour les jeunes, vigilance particulière pour l'internat de médecine qui aurait besoin d'être rénové.

b) Grand Figeac

Figeac est aussi une ville avec un nombre important de jeunes étudiants et dispose d'une offre en FT et en logement social étudiant.

Les partenaires ont identifiés eux aussi le besoin d'une réponse pour les jeunes sans ressources mais

c) Cauvaldor

L'offre de logement à destination des jeunes se construit sur ce secteur. Une offre est disponible à Souillac mais peu mobilisée en raison de l'absence de formation supérieure dans ce secteur.

Les partenaires de cette EPCI, recense un besoin de :

- logement à destination des jeunes à proximité des zones d'emplois telles que Biars-sur-Cère et Saint-Céré,
- offre saisonnière de logement pour répondre aux demandes liées au tourisme et à l'agro-alimentaire en particulier sur le secteur de Gramat et Rocamadour. La résidence de Thégra devrait apporter une réponse en ce sens.

En parallèle, un partenariat avec l'EPCI Quercy-Bouriane a été mis en œuvre pour créer un site internet permettant de faciliter l'arrivée de saisonniers dans notre département. Cette plateforme propose notamment des offres de logement.

d) Autres EPCI

Aucun dispositif dédié aux jeunes n'est disponible sur les autres EPCI. Les besoins en terme de logement sont diffus et à travailler en lien avec une insertion professionnelle.

II. Les groupes de travail à mettre en œuvre

Plusieurs axes de travail vont être mis en œuvre par la DDCSPP :

- solution d'hébergement pour les jeunes sans ressources avec accompagnement vers l'insertion professionnelle et la possibilité de bénéficier d'un collectif de jeunes,
- réflexion sur la mixité des dispositifs de droit commun d'hébergement et d'insertion afin de faciliter l'orientation et l'accès des jeunes,

Une réflexion sur la monopolisation du parc par les étudiants à Figeac pourra être menée, après identification des conséquences de la crise économique sur la demande de logement,

L'interconnaissance entre les acteurs et la construction de solutions partenariales devra être travaillée. Une réflexion sera menée. Les liens qui pourront se tisser dans le cadre des groupes de travail seront facilitateurs.

Une réflexion devra être menée aussi notamment au niveau des EPCI des zones les plus rurales pour élaborer des solutions de logement ou d'hébergement en proximité des offres d'emplois.